

INFORMATIONS POUR LES CLUBS

> **Swiss Tennis** continue de développer son soutien aux clubs et aux écoles de tennis. Voici un aperçu de trois nouvelles offres :

1. Gestion de club/centre – ateliers, coachings, outils numériques

<https://www.swisstennis.ch/fr/formation/clubs-et-centres/>

- À partir de 2026, nous proposerons de nouveaux ateliers thématiques sur le recrutement de membres, les finances/le sponsoring et le développement des clubs.
- Des coachings individuels sont également proposés aux clubs.
- Sur le nouveau site web, les clubs trouveront un contrôle numérique du club ainsi que des informations pratiques et des outils pour la gestion quotidienne du club.

2. Label pour les écoles de tennis

<https://www.swisstennis.ch/fr/formation/tennisschulen/swiss-tennis-label-school/>

- Avec le nouveau label Swiss Tennis Label School, nous créons pour la première fois une norme de qualité pour les écoles de tennis.
- L'objectif est de promouvoir et de mettre en avant la qualité de l'enseignement du tennis en Suisse.

3. Swiss Tennis Coaches Club (STCC)

<https://www.swisstennis.ch/fr/formation/tenniscoaches/swiss-tennis-coaches-club/>

- Le STCC met en réseau les entraîneurs de tennis de tous niveaux de formation et propose des échanges, des formations continues et un soutien dans le cadre du travail quotidien.
- Les membres bénéficient d'un savoir-faire spécialisé, d'offres partenaires et d'un réseau solide.

Nous serions ravis que le plus grand nombre possible de clubs, d'écoles de tennis et d'entraîneurs profitent de ces nouvelles offres. Ensemble, nous renforçons le tennis en Suisse.

Nous communiquerons ces nouvelles offres dans les prochains jours et remercions chaleureusement les associations régionales pour leur soutien dans la diffusion de ces informations. Dans les prochains jours, je vous enverrai également une vidéo sur les nouvelles offres du club/centre, qui pourra être diffusée lors des assemblées générales.

La vidéo explicative sur les nouvelles offres pour les clubs/centres.

- Lien vers [Youtube.com https://www.youtube.com/watch?v=wXrhEDkTuG0](https://www.youtube.com/watch?v=wXrhEDkTuG0)
- Lien pour télécharger le fichier sur Swisstransfer <https://www.swisstransfer.com/d/bd8ccd98-955d-45ef-b4ac-43b517c3431a>

[Afficher dans votre navigateur](#)



**Information
importante**



27 octobre 2025

Présentation et enregistrement du webinaire "Standard de la branche du sport"

Chers comités des associations régionales, des clubs et des centres,

Le mercredi 22 octobre 2025, Swiss Tennis et le cabinet Baer & Karrer ont organisé un webinaire à l'intention de leurs membres, consacré aux exigences du standard de la branche dans le sport en Suisse pour les clubs, les centres et les associations régionales. Nous remercions tous ceux qui ont participé pour leur engagement et leur participation active. Comme convenu, nous vous envoyons ci-dessous les accès aux différents documents et dossiers.

- Les membres de Swiss Tennis peuvent visionner l'enregistrement du webinaire dans leur espace personnel **myTennis** (sur la page d'accueil, sous ACTUALITÉS). Cliquez ici pour accéder à l'espace de connexion **myTennis**. Si vous n'avez pas encore de compte myTennis, vous pouvez en créer un très facilement ici : www.mytennis.ch
- **Présentation montrée pendant le webinaire, à télécharger ici**
- Questions et réponses actualisées sur l'introduction du standard de la branche pour le sport suisse dans l'article ci-dessous et **lien sur le site où on actualise en permanence**
- Swiss Tennis recommande à toutes les personnes responsables de la mise en œuvre du standard de la branche de suivre la formation en ligne suivante de Swiss Olympic, qui contient des exemples pratiques d'application : **Formation en ligne sur le standard de la**

branche de la Swiss Olympic Academy

- Si tu n'as pas trouvé de réponse à ta question dans l'enregistrement, la présentation, les questions-réponses ou la formation en ligne, contacte-nous par e-mail à l'adresse taskforce@swisstennis.ch.

→ **Procédure introduction et ancrage du Standard de la branche, outils et modèles**

→ **Site Swiss Olympic sur le Standard de la branche du sport**



FAQ

Les principales questions et réponses concernant le Standard de la branche pour le sport suisse

Si vous ne savez pas comment mettre en place le standard de la branche pour le sport en Suisse dans votre club ou centre, veuillez consulter les questions et réponses les plus importantes dans nos FAQs.

[lire la suite](#)

Main Partner



Partner



Responsabilité rédactionnelle et publication :
Swiss Tennis, Allée Roger-Federer 1, 2504 Bienne

[Annuler la newsletter](#)



© 2025 Swiss Tennis
Toutes informations et indications sans garantie.

Nous déclinons toute responsabilité pour les liens pouvant conduire à des pages externes et pour le contenu de celles-ci.

Wird die E-Mail nicht richtig dargestellt? Newsletter im Browser anschauen...



Éthique dans le sport suisse / Le respect du Standard de la branche, obligatoire pour bénéficiaire de subventions J+S dès 2026

J+S versées à votre organisation

Bonjour {address/Vorname} {address/Name}

Comme Swiss Olympic l'a annoncé l'année dernière, les prescriptions du Standard de la branche, applicables aux fédérations sportives nationales depuis le 1er janvier 2025, seront étendues dès le 1er janvier 2026 à toutes les autres organisations sportives qui bénéficient d'aides financières fédérales. La base légale correspondante est l'ordonnance sur l'encouragement du sport (OESp), en particulier ses [articles 72c à 72e](#). Ces nouveautés visent à renforcer les standards éthiques dans l'encouragement du sport pour les enfants et les jeunes – en particulier en matière d'équité, de sécurité et de bonne gouvernance.

Pour que votre organisation puisse continuer à bénéficier de subventions J+S pour ses cours et ses camps, vous devrez désormais remplir quelques conditions supplémentaires, notamment:

- **adapter vos statuts ou règlements** (en y intégrant p. ex. des principes éthiques ou des directives en matière de conduite)
- **effectuer périodiquement l'évaluation éthique** mise à disposition par Swiss Olympic (autoévaluation)
- **respecter les procédures de signalement** en cas d'incidents
- **sensibiliser et former les membres de la direction** de votre organisation

Une telle démarche permettra aux clubs et aux autres organisations J+S d'acquérir de précieux outils pour leur propre développement et d'avoir une vision claire de ce qui caractérise aujourd'hui une organisation moderne et responsable – en termes de conduite, de respect mutuel ainsi que d'engagement en faveur de l'équité, de l'éthique et de la durabilité. Les clubs et les organisations J+S sont encouragés à aborder les questions importantes de manière ciblée, à détecter précocement les risques et à mettre en place des structures durables.

Des informations additionnelles, des conseils pratiques et des liens vers des modèles de documents sont disponibles sur le site Internet de Jeunesse+Sport.

Responsabilité éthique des organisations J+S

Nous recommandons de réaliser prochainement les adaptations nécessaires afin de remplir toutes les exigences à temps. L'Office fédéral du sport (OFSP) effectuera des contrôles par échantillonnage dès 2026 pour s'assurer que les organisations J+S se conforment bien aux conditions énoncées aux art. 72c à 72e OESp. Ces vérifications seront effectuées avec bon sens. Si, lors d'un premier contrôle, les conditions ne sont pas encore entièrement remplies, un délai supplémentaire pourra être accordé.

La mise en œuvre des mesures requises en vue satisfaire à ces exigences incombe expressément à la direction de chaque organisation

Les délégués ou déléguées à l'éthique des fédérations se tiennent à la disposition des organisations pour répondre à leurs questions. Les organisations non affiliées à une fédération sont priées de s'adresser à leur instance d'autorisation et de contrôle.

Bien cordialement,

Pierre-André Weber

Chef de l'unité Sport des jeunes et des adultes

Destinataires

- Directions des organisations J+S habilitées par décision administrative à recevoir des subventions J+S pour leurs offres J+S (cours et camps)

Copie pour information

- Coachs J+S des organisations habilitées par décision administrative à recevoir des subventions J+S pour leurs offres J+S (cours et camps)
- Cantons: membres de la CRCS, responsables J+S
- Fédérations: comité de direction/direction, responsables de la formation J+S, coachs J+S des fédérations, Josy Beer, Annalena Kuttenger, Rafael Meier, Linus Schärer
- OFSPO: direction élargie de SJA, collaborateurs et collaboratrices SJA

Office fédéral du sport OFSPO
Jeunesse+Sport
2532 Macolin

www.jeunesseetsport.ch
info-js@baspo.admin.ch



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Office fédéral du sport OFSPO